

Commune de Val-de-Travers Communication

Contact : Thierry Michel
Chef du dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique (DASSP)

© 032 886 43 40
Thierry.Michel@ne.ch

Bientôt l'Abbaye de Fleurier

L'Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 27 au mardi 30 juin 2015. La manifestation débutera par le cortège de la jeunesse qui verra, dès 14h37, défiler près de 800 élèves provenant de 43 classes et 5 sociétés de musique sur le thème « des goûts et des couleurs! ». Elle se terminera mardi matin à 4h.

Durant ces trois jours et trois soirs, 21 forains, 17 sociétés locales, autant de marchands et 7 établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participants.

Du point de vue de la sécurité : 13 auxiliaires de circulation de la sécurité de proximité seront engagés, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront à la sécurité dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village, et le dispositif du service ambulances sera adapté.

En ce qui concerne la prévention : les responsables des stands ont été sensibilisés à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. D'autre part, la fructueuse collaboration avec le CAPTT du Val-de-Travers et sa campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera reconduite, de même que la présence appréciée de Sœur Odette, du Foyer d'accueil « L'Etoile ».

D'autre part, les participants auront trois possibilités pour rentrer en sécurité dans la nuit de samedi à dimanche.



Comme les autres années, **le somnambus** continuera de faire la tournée des villages dès minuit le samedi. Départ selon la demande devant l'établissement public du « snack ».

Quant au **noctambus**, deux cars assureront la tournée des villages du bas vallon et prolongeront leur course retour jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4h de la gare de Fleurier.

A noter enfin que le concept <u>« Auto-pilote »</u> d'Inter'Val, un groupement composé de jeunes bénévoles, sera reconduit cette année. *Auto-Pilote* se propose de ramener les participants avec leur véhicule, à destination des villages du Vallon uniquement. Ce précieux service sera à disposition sur réservation au 032 / 861 45 62, dans la nuit du samedi au dimanche, entre 1 heure et 5 heures du matin.

Le Conseil communal remercie les riverains du périmètre de fête de leur patience et compréhension durant ces trois jours et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

11/1/2/2

Val-de-Travers, le 22 juin 2015

LE CONSEIL COMMUNAL